

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRÉSENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) suppléé par BOULET Janine (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) représenté par PERROTON Sébastien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Germain Laval

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de reception de l'AR: 12/09/2025

042-244200614-DE2025_1109_01-DE

A G E D I

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 13 avril 2023 par laquelle le Conseil communautaire a instauré le principe de versement de fonds de concours aux communes et en a précisé les modalités d'attribution.

Monsieur le Président présente la demande du Conseil municipal de la commune de SAINT GERMAIN LAVAL pour un montant de dépenses de 10 495 € HT dans le cadre d'un projet d'acquisition d'un broyeur d'accotement.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer le fonds de concours d'un montant de 6 666€.

Vu les règles d'attribution adoptées par le Conseil Communautaire,

Vu les crédits affectés,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 : DECIDE L'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 6 666 € à la commune de SAINT GERMAIN LAVAL afin de cofinancer les investissements,

Article 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférents,

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits au budget

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 11/09/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 12/09/25

et de la publication le : 12/09/25

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de réception de l'AR: 12/09/2025

042-244200614-DE2025_1109_01-DE

A G E D I